

30 jours pour créer son entreprise



Le **Groupe Belgacom** est le fournisseur de référence en Belgique en matière de services de télécommunication intégrés.

Fort de son expérience d'opérateur historique et de sa capacité d'innovation, le Groupe Belgacom propose, par l'entremise de ses filiales, un éventail complet d'offres et de solutions de télécommunication fixe ou mobile et ICT

à tous ses clients quel que soit leur profil : privé, professionnel, société ou institution.

Le Groupe Belgacom propose une solution 'quadruple play' complète, intégrant téléphonie fixe et mobile, internet et télévision. Il s'engage à répondre aux attentes de ses clients et innove afin d'anticiper leurs besoins futurs, en tirant parti des développements technologiques les plus récents. Soucieux de résorber la fracture numérique, le groupe a également à cœur de promouvoir les services électroniques et de fournir un vaste éventail d'applications novatrices. Le Groupe Belgacom est specialisé depuis des années dans l'offre de solutions ICT au marché professionnel. Ces solutions ICT sont proposées soit onsite, soit via le "cloud".

En savoir plus : www.belgacom.be



La décision de lancer une entreprise ne se prend pas à la légère. Il faut avoir de l'ambition, croire en son projet, mais surtout être bien informé et conseillé. Dès lors, **Belfius** offre aux nouveaux entrepreneurs des solutions adaptés et des conseils sur mesure en matière de financement, de gestion de trésorerie et d'investissements.

En savoir plus : www.belfius.be



Sage est la référence en édition de logiciel de gestion et CRM pour les PME et les Fiduciaires. Sa mission est d'accompagner l'entreprise au cœur de son métier et tout au long de son évolution. Choisir Sage, c'est offrir à votre business la force d'un groupe international et l'expertise d'un acteur local.

En savoir plus : www.sage.be



L'Agence de Stimulation Économique (AS-E) structure et coordonne l'animation du développement économique en Région wallonne. Elle a un rôle d'impulsion, de coordination et de mise en œuvre afin de stimuler l'esprit d'entreprendre chez chacun via le programme wallon «Esprit d'entreprendre». Elle assure également la disponibilité de services en termes d'accompagnement du chef d'entreprise dans le processus de création d'activités, de développement, de pérennisation voir de transmission de son entreprise.

En savoir plus : www.as-e.be



30 jours pour créer son entreprise



L'UCM est une organisation patronale interprofessionnelle aux missions multiples. Elle représente et défend les indépendants et les entreprises. En outre, l'UCM conseille et accompagne les entrepreneurs tout au long de leur parcours professionnel.

La liberté d'entreprendre est le fer de lance de l'UCM. Dès lors, elle intervient aussi bien au niveau communal qu'européen afin que les intérêts des commerçants, artisans et autres entrepreneurs soient pris en considération. L'UCM cherche en permanence des solutions pour améliorer le statut des indépendants et alléger les charges qui pèsent sur les entreprises.

L'UCM est implantée en Wallonie et à Bruxelles. Elle propose une gamme diversifiée de services : accompagnement à la création d'entreprise, guichet d'entreprises, caisse d'assurances sociales, secrétariat social, caisse d'allocations familiales...

En savoir plus : www.ucm.be



Le comptable-fiscaliste agréé est le partenaire privilégié des entrepreneurs indépendants, des PME et des professions libérales.

Ses activités professionnelles sont très variées : comptabilité, fiscalité, consultation en droit des sociétés et en droit social, aide à la création d'entreprises ou encore conseil en gestion d'entreprises.

Le comptable-fiscaliste agréé propose une quadruple garantie à ses clients :

- il/elle est soumis à une déontologie stricte
- sa responsabilité civile professionnelle est assurée
- c'est un conseiller indépendant qui n'exerce aucune activité commerciale
- il/elle est soumis à une obligation annuelle de formation permanente

En Belgique, seules les personnes disposant d'une agréation peuvent exercer la profession de comptable-fiscaliste sous le statut d'indépendant. Le bon réflexe avant d'entamer une collaboration avec un professionnel de la comptabilité et de la fiscalité ? C'est de vérifier sur le site www.ipcf.be qu'il/elle est bien agréé(e).

L'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés est l'organisme légal qui encadre la profession et ses 6100 membres et stagiaires.

En savoir plus : www.ipcf.be

Daoust est une Entreprise de Ressources Humaines, active dans les principaux domaines des RH, à travers 6 départements : Interim, Selection,

Outplacement, Titres-Services, Job Academy, Public Sector.

Daoust est une entreprise belge, active dans les 3 régions et dans les 3 langues du pays grâce à ses 29 JobCenters.

En savoir plus : www.daoust.be

starter (5) 30 jours pour créer son entreprise



Né de la fusion d'Invest in Brussels et de Bruxelles Export, **Bruxelles Invest & Export** oeuvre au développement économique de la Région de Bruxelles- Capitale.

Le nouvel organisme public combine les missions d'accompagnement des entreprises bruxelloises sur les marchés d'exportation et d'attraction des investissements étrangers dans la région capitale.

En savoir plus : www.bruxelles-export.be